

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XX. — Articles de Paris et industries diverses.

N° 385.931.

1. — JEUX, JOUETS, THÉÂTRES, COURSES.

Jeu d'adresse.

M. ÉDOUARD THOMAS résidant en France (Nord).

Demandé le 4 janvier 1908.

Délivré le 2 avril 1908. — Publié le 30 mai 1908.

L'objet de la présente invention est un jeu d'adresse, à l'usage des cafés, etc., et dans lequel une pièce de monnaie, déposée dans l'appareil par une fente appropriée, peut
5 tomber dans l'un des dispositifs distributeurs automatiques établis dans ledit appareil, un jeton correspondant sortant alors de celui-ci.

Le dessin annexé, donné à titre d'exemple, représente une forme d'exécution de ce
10 jeu.

Fig. 1 en est une vue en élévation de face, la porte étant supposée enlevée;

Fig. 2 est une coupe suivant un bras A-A
15 de la fig. 1.

Le jeu comporte une caisse ou meuble 1, muni d'une porte 2 qui peut être fermée à clef, et qui présente une ouverture fermée par une vitre.

20 Dans cette caisse est disposée, vers sa partie supérieure, une plaque demi-circulaire verticale 3, à surface lisse, et munie d'un rebord 4, également demi-circulaire et échan-
cré aux points 5 et 6 pour livrer passage à
25 une tige métallique 7, à section ronde, fixée à ses deux extrémités dans la caisse, contre la face antérieure de la plaque 3; cette tige a une certaine inclinaison sur l'horizontale, et présente sur la partie de sa longueur située en
30 face de la plaque susdite, une fente longitudinale 8, pratiquée verticalement et la traver-

sant de part en part. Directement, sous cette tige est placée une baguette 9 dont la face supérieure est plane, cette baguette, qui est appliquée normalement contre la fente 8 de
35 la tige 7, par un ressort, et obture cette fente, est articulée, à son extrémité la plus basse, en 10, de telle façon qu'elle peut être animée d'un mouvement oscillant dans le plan vertical, puis dans le plan horizontal; à cet effet, 40
cette tige porte une poignée 11 qui fait saillie hors d'une des faces latérales de la caisse 1.

A l'extrémité supérieure de la tige 8 sont disposées deux lames 12, formant entre elles
45 un conduit évasé communiquant avec la fente 8 de la tige 7, et fixées directement sous un canal aboutissant à une fente percée à la partie supérieure de la porte et destinée à recevoir des pièces de monnaie de dimension
50 déterminée.

Sur la plaque 3 sont fixés des conduits verticaux 13, en certain nombre (trois au dessin), disposés dans le plan vertical passant
55 par la fente 8 de la tige 7; ces conduits sont ouverts en haut et en bas, et au-dessus de chacun d'eux est gravée ou imprimée, sur la plaque 3, une des mentions «gagne 1 franc», «gagne 20 centimes», «gagne 50 centimes». Sous l'orifice inférieur de chacun de
60 ces conduits est disposé l'un des bras 14 d'un levier coudé pouvant osciller autour d'un

Prix du fascicule : 1 franc.

pivot 15. Contre l'autre bras 16 du levier presse normalement une cornière 17 appartenant à une glissière 18 pouvant coulisser sur une plaque 19, où elle est guidée par un
 5 goujon 20 qui peut glisser dans une coulisse 21 pratiquée dans ladite glissière 18; cette dernière se meut au niveau de l'orifice inférieur d'un tube vertical 22, établi derrière la plaque 3 et destiné à recevoir une
 10 pile de jetons dont le plus inférieur repose sur la plaque 19, la position normale de la glissière 18, représentée au dessin, est assurée par un contrepoids 23, fixé au bout d'un câble ou d'une chaînette 24 reliée à la cor-
 15 nière 17 de la glissière et s'infléchissant sur une poulie 28. Sous chacun des tubes 22 est disposé un canal incliné 25, et ces canaux convergent en pente vers un conduit central 26, aboutissant à une sébille 27 placée dans une ouverture de la porte 2, moitié
 20 à l'intérieur, moitié à l'extérieur de la caisse 1.

Le jeu fonctionne de la manière suivante :

25 Le joueur introduit dans l'appareil, par la fente pratiquée dans la porte, une pièce de monnaie de dimension déterminée, par exemple une pièce de dix centimes, et saisit la poignée 11 : la pièce de monnaie tombe
 30 entre les plaques 12 et vient reposer au fond de la fente 8 de la tige 7 : elle est maintenue dans cette position, en haut de la tige 7, par la paroi supérieure de l'échancrure 5 de la plaque 3. Si le joueur appuie sur la poi-
 35 gnée 11, la baguette 9 descend; la pièce de monnaie qui est maintenue à la partie inférieure par cette baguette, descend avec celle-ci, passe dans l'échancrure 5 et roule, en vertu de la gravité, vers le bas du plan incliné
 40 formé par la baguette; si le joueur déplace alors latéralement la baguette, la fente dans laquelle la pièce de monnaie roule, est découverte, et cette pièce tombe avant d'arriver à l'extrémité inférieure dudit plan incliné; selon
 45 la maladresse ou l'habileté du joueur, cette pièce tombera dans le fond de la caisse 1 ou

dans l'un des trois conduits 13 et tombera sur le bras correspondant 14, faisant basculer, contre l'action du poids 23, le levier auquel appartient ce bras, et poussant la 50 glissière 18 sous l'orifice du tube 22, en expulsant de ce tube le jeton qui se trouve le plus bas de la pile de jetons contenue dans ce tube : ce jeton tombe dans le conduit correspondant 25, glisse dans 26 et est projeté 55 dans la sébille, où il peut être recueilli par le gagnant.

La pièce de monnaie, après avoir mû le bras 14 vers le bas, tombe, par son poids, au fond de la caisse et le poids 23 60 ramène la glissière 18 dans sa position initiale.

La baguette et ramenée automatiquement dans le plan de la fente 8, par un ressort à boudin 29, et dans sa position élevée par un 65 ressort à lame 30.

RÉSUMÉ.

L'invention a pour objet :

Un jeu d'adresse, caractérisé par ce qu'une pièce de monnaie, introduite dans une caisse 70 fermée, tombe dans la fente longitudinale pratiquée dans une tige inclinée sous laquelle peut se mouvoir verticalement et latéralement une baguette manœuvrée de l'extérieur par le joueur, ladite pièce étant maintenue norma- 75 lement en haut du plan incliné quand la baguette est dans sa position élevée, normale, descendant ledit plan incliné quand on abaisse cette baguette, et tombant, quand on fait dévier cette dernière du plan vertical de la 80 fente, soit dans le fond de la caisse, soit dans des conduits qui la mènent sur le déclenchement d'un dispositif distributeur automatique, lequel fait tomber, dans une sébille aboutissant à l'extérieur, un jeton représentant la valeur 85 du gain du joueur.

E. THOMAS.

Par procuration :

Ad. STURM.

Fig.1

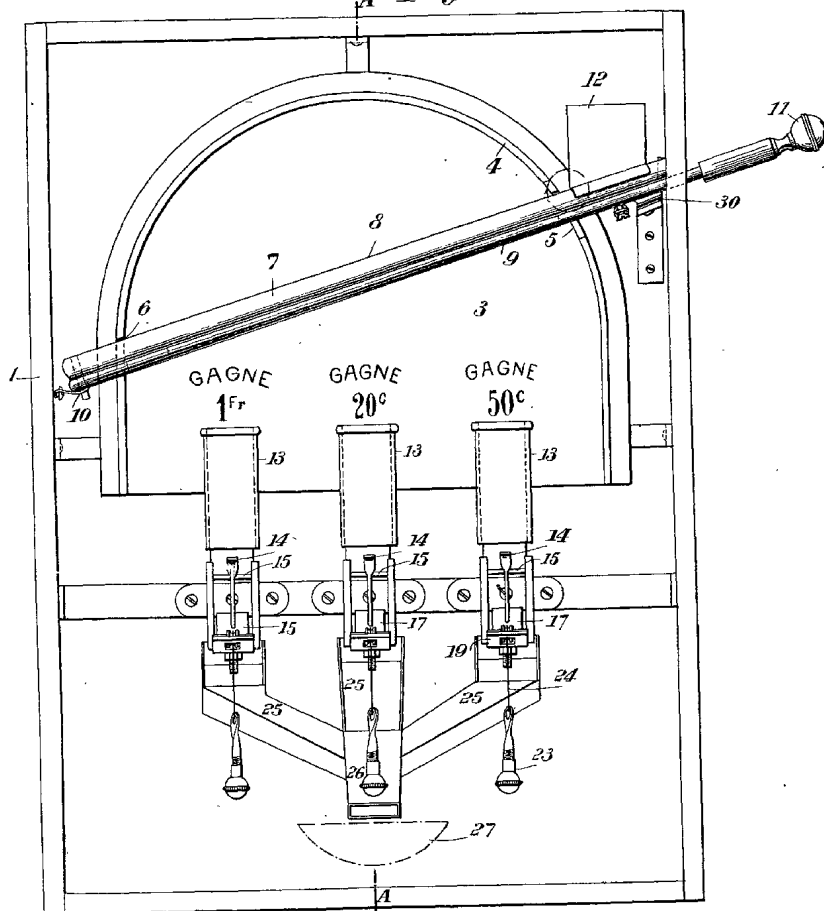


Fig.2.

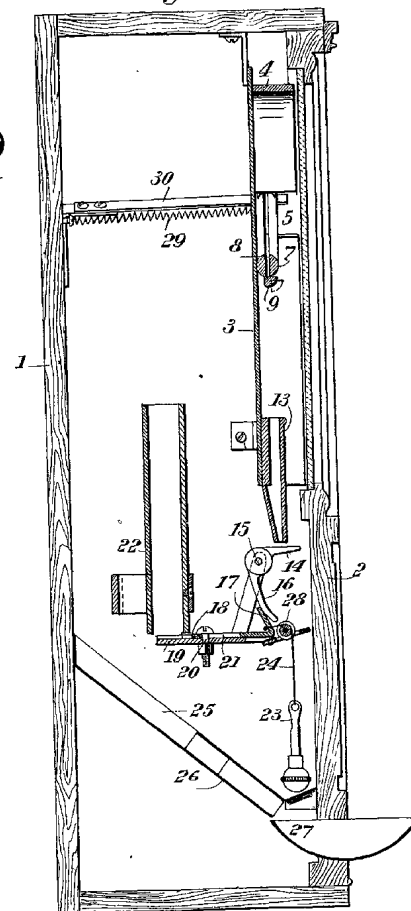
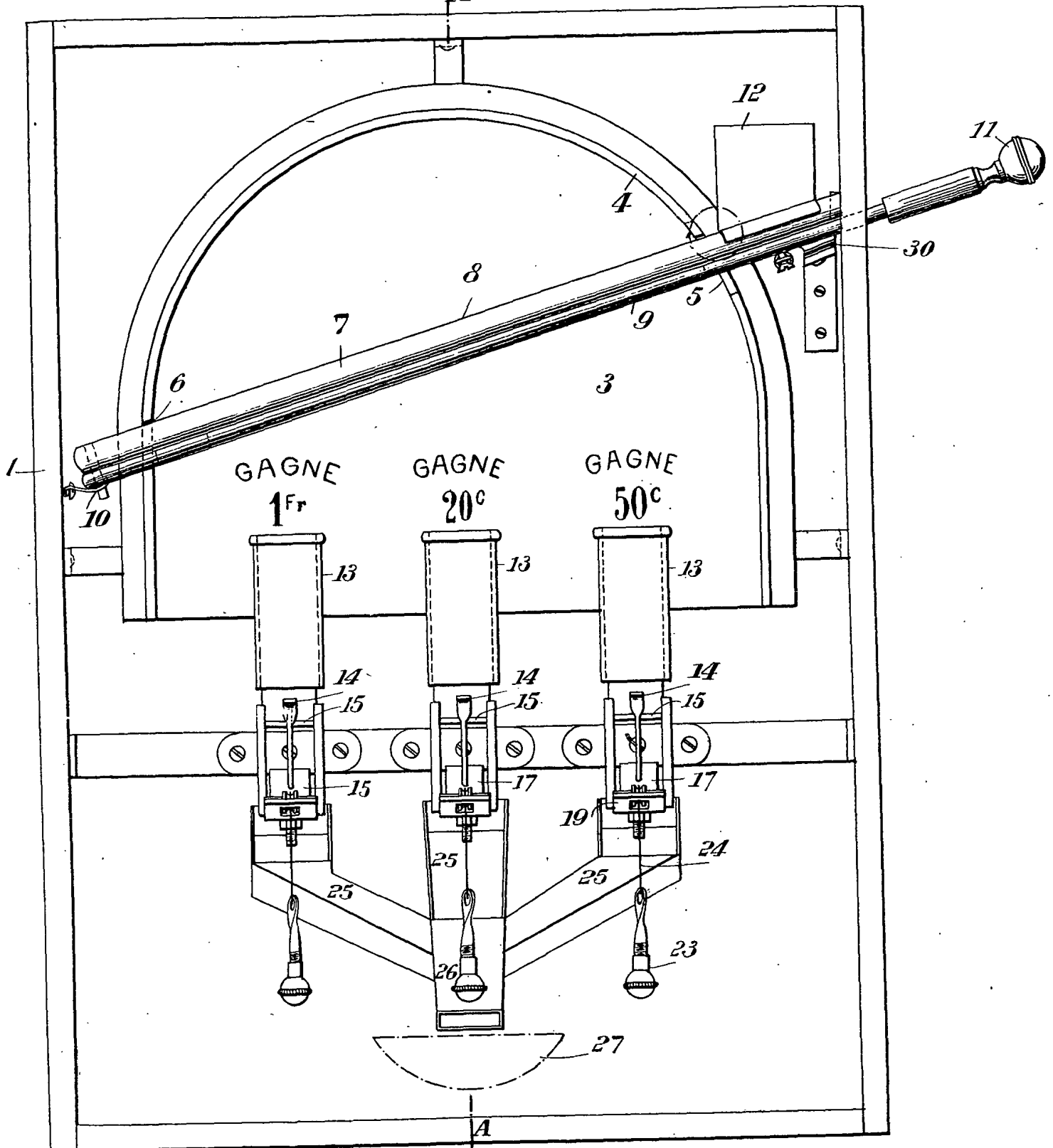


Fig. 1



Pl. unique

Fig.2.

